



**PÔLE BIOLOGIE-SANTÉ**  
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER



# APPEL À CANDIDATURES

## Bourses de master

Financements à destination des équipes de recherche  
qui souhaitent accueillir un étudiant en master 2

**Deadline : 12 mai 2026 à 13h**



# APPEL À CANDIDATURES

**DEADLINE : 12 MAI 2026 À 13H**

Le Pôle de recherche Biologie-Santé lance un AAP «Bourses de Master» à destination des équipes de recherche qui souhaitent accueillir un étudiant en Master 2, pour des stages qui se dérouleront à partir de janvier 2027.

La candidature n'implique pas d'avoir un étudiant déjà identifié.

## PLUSIEURS BOURSES SONT DISPONIBLES :

- **des bourses de master pour des projets interdisciplinaires**, qui impliquent une équipe d'un des 7 axes de recherche du Pôle Biologie-Santé et une équipe d'un autre Pôle de recherche de l'Université de Montpellier (AEB, Chimie, MIPS, Sciences Sociales)
- **des bourses de master pour des projets translationnels**, impliquant une équipe clinique et une équipe d'un autre Pôle de recherche de l'Université de Montpellier (AEB, Biologie-Santé, Chimie, MIPS, Sciences Sociales)
- **des bourses de master pour des projets sur la thématique du Projet Thématique Long (PTL) COSMIC** - Complex Organoid Systems with Multifaceted Interactions et impliquant une équipe du Pôle de recherche Biologie-Santé.

## PUBLIC CONCERNÉ

- pour les projets interdisciplinaires, toute équipe de recherche des Pôles AEB, Chimie, MIPS et Sciences Sociales qui souhaite développer un projet interdisciplinaire et collaboratif avec une équipe du Pôle Biologie-Santé, sur une des thématiques des 7 axes de recherche du Pôle.
- pour les projets translationnels, toute équipe de recherche d'un des Pôles de recherche qui souhaite développer un projet en collaboration avec une équipe clinique. Le porteur hospitalier doit être rattaché à une unité de recherche de l'Université de Montpellier.
- pour les bourses du PTL COSMIC, une équipe qui soit rattachée au Pôle Biologie-Santé.

## MONTANT DU FINANCEMENT

Chaque bourse représente un financement de 4 500 €, réparti comme suit : environ 4000 € sont destinés à la gratification de l'étudiant pour un stage de six mois, et 500 € sont alloués aux frais de fonctionnement liés aux dépenses engagées pour l'étudiant durant son stage.

## CRITÈRES DE SÉLECTION

- Qualité scientifique
- Encadrement /Environnement/ Formation de l'étudiant
- Programme de travail de l'étudiant

La sélection des projets sera réalisée par les financeurs de l'appel.

## 20 BOURSES DISPONIBLES

## ENGAGEMENT DES ÉQUIPES LAURÉATES

- Compléter un rapport scientifique et financier à la fin du stage de l'étudiant

## CALENDRIER

Deadline candidatures : 12 mai 2026 à 13h

Résultat : juillet/août 2026

Début des stages : à partir de janvier 2027

## MODALITÉS DE SOUMISSION

Le formulaire de candidature est à compléter et à envoyer en.pdf à [laure.bourbon@umontpellier.fr](mailto:laure.bourbon@umontpellier.fr)

Les financeurs de ces projets sont les Pôles de recherche de l'Université de Montpellier (AEB, Biologie-Santé, Chimie, MIPS, Sciences Sociales), le PTL COSMIC, le SIRIC Montpellier Cancer et l'IHU Immun4Cure.

## AVEC LE SOUTIEN DE :



**PÔLE AGRICULTURE  
ENVIRONNEMENT  
BIODIVERSITÉ**  
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER



**PÔLE BIOLOGIE-SANTÉ**  
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER



**PÔLE CHIMIE**  
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER



**PÔLE MATHÉMATIQUES,  
INFORMATIQUE,  
PHYSIQUE, SYSTÈMES**  
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER



**PÔLE SCIENCES SOCIALES**  
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

